



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact

N°27

Mars 2023

Souveraineté, sobriété et innovation

Depuis un an, la guerre en Ukraine bouleverse l'ordre géopolitique mondial et nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences sur les échanges commerciaux.

La crise sanitaire du Covid-19 avait fait émerger la question de notre souveraineté alimentaire et plus largement de notre souveraineté industrielle. La société et la classe politique avaient alors réalisé que nous avions délégué la production à d'autres pays, plus compétitifs sur les prix. Dans un marché mondialisé stable, cela paraissait raisonnable.

Avec la guerre ukrainienne, nous avons dû face brutalement à des pénuries de matières premières et d'énergie et à une inflation générale des prix.

La dépendance de notre économie et de notre agriculture aux énergies fossiles, en premier lieu au gaz russe, a surgi comme une réalité, nous rappelant le manque d'anticipation et de vision sur notre indépendance énergétique. Notre économie reste basée sur la consommation des énergies fossiles responsable des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique.

Notre pays a vécu aussi en 2022 une sécheresse exceptionnelle qui, au-delà des conséquences sur la production agricole, aura fait prendre conscience que même l'eau pouvait devenir rare.

Gel, canicule, sécheresse, incendies... : chacun peut mesurer les effets du dérèglement climatique. Il y a urgence à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. La crise énergétique nous pousse à revoir nos habitudes et à accélérer pour sortir, plus vite, de la dépendance aux énergies carbonées.

Lors du choc pétrolier de 1973, était apparue la célèbre formule « **En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées** ». A-t-on vraiment tiré les leçons du passé ?

Comment parvenir à la souveraineté et répondre aux enjeux climatiques ? Quels sont les leviers de décarbonation ? Quelles innovations peut-on attendre ? Quelle importance donner à la sobriété ?

C'est le thème que nous avons choisi pour notre assemblée générale du 7 avril :

« Sobriété et innovation : deux voies pour répondre aux défis du changement climatique ».

Pour cela, nous avons invité :

- Benjamin BRICE, Docteur en sciences politiques et auteur de « La sobriété gagnante » ;
- Vincent LE BIEZ, Ingénieur en chef des Mines, Adjoint du délégué interministériel au nouveau nucléaire et essayiste, auteur de « Platon a rendez-vous avec Darwin » ;
- Emmanuel HUGO, Ingénieur agronome, président du centre Clermont-Auvergne-Rhône de l'INRAE.

Il est encore temps de s'inscrire. Nous vous attendons nombreux !

■ Jean de BALATHIER



**Assemblée Générale
7 AVRIL 2023**



RETOUR SUR LE SIA 2023

Le salon de l'agriculture a tenu toutes ses promesses avec plus de 615 200 visiteurs. Pour La Coopération Agricole, une trentaine d'événements ont été organisés afin de mettre en avant les sujets importants qu'elle souhaite porter : la souveraineté alimentaire, la relocalisation de la production, le renouvellement des générations, l'attractivité des métiers et l'emploi.

Une édition qui a vu le passage du Président de la République, Emmanuel Macron, ainsi qu'une dizaine de ministres, et autant de délégations parlementaires, sur le stand.

La présence, également sur le stand, de Public Sénat et Sud Radio a permis d'organiser une vingtaine d'événements.

De nombreuses coopératives étaient présentes quotidiennement pour faire déguster leurs produits. Comme chaque année, toutes les denrées alimentaires non consommées ont été offertes aux banques alimentaires en fin de salon.

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une rencontre avec la délégation du président de Région Laurent Wauquiez. Plusieurs points régionaux ont été évoqués, en particulier la structuration par les coopératives agricoles d'une filière de production de protéines végétales en AuRA pour l'alimentation animale. En sus des points régionaux, Dominique Chargé a présenté les propositions de La Coopération Agricole en matière de réindustrialisation de la France.

Le cocktail d'inauguration, organisé le mardi 28 février, a réuni plus de 400 personnes en présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture.

Enfin, soulignons que La Coopération Agricole a été désignée lauréate dans la catégorie "stand remarquable et responsable" !

Les annonces du ministère au SIA

A l'occasion du salon international de l'agriculture, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a fait plusieurs annonces :

Lancement du plan de souveraineté fruits & légumes

L'objectif annoncé est de gagner 5 points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030 et enclencher une hausse tendancielle de 10 points à horizon 2035.

Le plan pluriannuel se déploiera jusqu'à 2030, pour assurer une continuité dans l'action. Dès 2023, l'objectif est de mobiliser 200 M€ en faveur de la filière fruits et légumes, dont au moins 100 M€ du guichet agro-équipements et une maximisation de l'enveloppe de France 2030 dédiée à la recherche-développement et innovation.

Ce plan visera à adapter chaque bassin de production aux nouveaux contextes climatiques, en liaison avec les Régions et l'ensemble des collectivités locales.

Plus d'informations disponibles sur le [site du ministère](#).

Annnonce d'un plan de soutien aux industries agroalimentaires

Le Gouvernement a présenté un plan de soutien et de souveraineté des industries agroalimentaires pour accélérer les transitions (énergétiques, écologiques, environnementales), renforcer la compétitivité et soutenir la création de valeur au cœur de la chaîne alimentaire.

Ce plan comporte :

- La création d'un fonds d'investissement (consolidation et capital-développement) dédié à la filière agroalimentaire, avec pour objectif de lever plus de 500 millions d'euros, dont 200 millions d'euros apportés par l'Etat ;
- La facilitation de l'accès à France 2030, notamment sur les volets « décarbonation » et « robotisation » ;
- Le report de charges sociales et fiscales pour les entreprises qui le souhaitent ;
- Les « Boosters IAA » avec une formation des dirigeants à l'export assurée par Business France.

Plus d'informations disponibles sur le [site du ministère](#).

Mise en œuvre d'un plan de soutien à l'agriculture biologique

Pour permettre au secteur de poursuivre sa dynamique, et avant même que le plan stratégique Ambition bio ne soit finalisé, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé des mesures additionnelles structurelles et conjoncturelles :

- Des mesures conjoncturelles immédiates :
Afin d'apporter une aide d'urgence à celles des exploitations en agriculture biologique qui sont en grave difficulté économique et en risque de déconversion, par le déploiement dans les semaines qui viennent d'un fonds d'urgence doté de 10 millions d'euros.
- Des mesures structurelles de long terme à construire avec l'ensemble des acteurs :
 - par la mise en place d'un travail interministériel impliquant les collectivités locales pour aider la restauration collective publique à répondre à l'objectif de 20% prévu par EGAlim pour les produits alimentaires en agriculture biologique.
 - par une réforme de la gouvernance de l'Agence Bio dans une logique de représentativité et d'implication, en incluant notamment les interprofessions, pour continuer à rassembler toutes les composantes du secteur dans la même dynamique.

Plus d'informations disponibles sur le [site du ministère](#).



La Coopération Agricole lance la seconde édition du Prix Coop Com en partenariat avec CB News

Réservé aux coopératives agricoles, leurs unions et filiales, ce prix a pour objectif de valoriser et récompenser les **actions de communication des coopératives**.

Il s'adresse à toutes les coops quelle que soit leur périmètre ou secteur et n'est donc pas réservé aux grands groupes et aux PME.

Les entreprises peuvent candidater dans l'une des 5 catégories :

- Prix Communication produit
- Prix Communication institutionnelle
- Prix Relation adhérents
- Prix Marque employeur
- Prix événementiel

Lancement de la 2ème édition du Prix Coop Com :



[Téléchargez la brochure de présentation avec le lien de candidature](#)

[Retrouvez les lauréats de la 1^{ère} édition](#)

Les candidatures seront closes le 15 mai.

La remise des prix est prévue à la semaine de La Coopération Agricole le 7 juin.



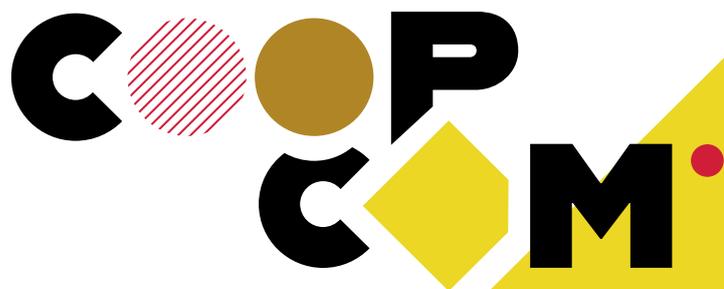
Pour toute question, vous pouvez contacter :

Annie Giacometti : agiacometti@ara.lacoopagri.coop

ou **Denis Le Chatelier**, à la Direction de la Communication et Relations Extérieures :
dlechatelier@gmail.com



Le Prix Communication de
La Coopération Agricole



La Coopération Agricole a lancé en 2022 le premier « *Prix Coop Com* » pour valoriser et récompenser les actions de communication des coopératives.

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022

Consultez les dossiers des lauréats 2022



Retour sur la conférence de la CRMCCA du 6 mars

Près de 150 personnes ont participé à la conférence organisée par la CRMCCA le 6 mars dernier à l'Hôtel de Région « Agriculture, alimentation et santé : notre bien commun », avec Mac LESGGY, animateur bien connu de l'émission E=M6, mais aussi et d'abord ingénieur agronome.

En introduction, Philippe PANEL, Président de la CRMCCA, a chaleureusement remercié Antoine QUADRINI, président du CESER, pour son accueil dans le bel hémicycle « Georges Pompidou ». Ce lieu choisi pour la conférence, loin d'être anodin, est en effet emblématique pour les professionnels agricoles délégués au CESER, qui peuvent communiquer et partager avec des représentants de la société civile.

Philippe PANEL a présenté, chiffres clés à l'appui, le poids économique et social des 4 organisations mutualistes et coopératives qui composent la CRMCCA : Crédit Agricole, Groupama, La Coopération Agricole et la Mutualité sociale agricole.

Mac LESGGY a répondu, avec ses talents de vulgarisateur scientifique aux questions posées par les organisateurs et le public autour de 4 enjeux :

- Nourrir au juste prix (alimentation et pouvoir d'achat) ;
- Produire une alimentation pour tous en préservant notre environnement ;
- Réussir le défi de la souveraineté alimentaire ;
- Produire une alimentation de qualité pour la santé.

Au travers ce jeu de questions/réponses, l'objectif de la CRMCCA était de faire toucher du doigt la réalité et la complexité du métier d'agriculteur, dans son rôle nourricier (produire une alimentation de qualité pour nos concitoyens), mais aussi de rappeler que les agriculteurs travaillent au quotidien avec le vivant et sont les premiers concernés par les effets du changement climatique.

“ *Innover pour changer nos modes de production est une nécessité, nous en sommes convaincus et nous sommes engagés dans cette voie, mais le changement est un risque et cela a un coût pour nous agriculteurs et vous, consommateurs. C'est à ce prix que nous réussirons le double défi de la souveraineté alimentaire et de la transition écologique,* ”
a conclu Philippe PANEL.



Séminaire ERASMUS+ en Estonie



Du 12 au 18 mars 2023, la 2^e mobilité physique du projet Erasmus+ "Good Governance Practices in Agricultural Cooperatives - GGPAC", a eu lieu en Estonie avec la participation de 40 dirigeants élus et salariés de coopératives de Roumanie et de Grèce.

Le séminaire a été organisé par Rando VÄRNIK et Taavi KIISK de l'Université estonienne des sciences de la vie (EMU) à Tartu. Les trois autres partenaires étaient également présents : Constantine ILIOPOULOS, directeur d'Agri (Grèce), Jean de BALATHIER, directeur de La Coopération Agricole ARA et Florentin BERCU, directeur de l'U.N.C.S.V., Fédération roumaine des coopératives de céréales.

Les sessions d'apprentissage, d'enseignement et de formation ont porté sur les sujets suivants :

- Principes de base des coopératives performantes en Estonie ;
- Organisation, gouvernance et gestion durables des coopératives ;
- Gestion et stratégies financières des coopératives agricoles ;
- Méthodes et outils pour comprendre et résoudre les défis organisationnels auxquels sont confrontées les coopératives agricoles ;
- La planification stratégique dans une coopérative : les rôles de l'assemblée générale, du conseil d'administration et de la direction ;
- Comment mesurer la performance des coopératives agricoles ;
- Comment financer, capitaliser et élaborer des stratégies dans les coopératives agricoles ;
- Rentabilité de la production alimentaire intelligente face au climat grâce à eAgronom ;
- Les étapes par lesquelles la coopérative Kevili passe chaque année pour rationaliser ses opérations et faire des investissements ;
- Financement des investissements collectifs des coopératives agricoles en Estonie ;
- Comment évaluer et prendre des mesures pour rendre l'activité des coopératives agricoles plus efficace.

Pour apprendre des choses pratiques sur le terrain, les 40 dirigeants ont visité les sites suivants :

Laeva Põld (coopérative agricole spécialisée en bio)

Les membres de la coopérative exploitent environ 24 000 hectares de terres, dont un tiers en agriculture biologique. La coopérative dispose d'un séchoir à grains, dont la capacité de production lui permet de fournir des services à des tiers en plus du séchage de la récolte des adhérents.

Le terminal céréalier de KEVILI et l'usine de traitement du foin de Golden Fields Factory OÜ

La coopérative a été créée en 2005 et compte 175 agriculteurs. Les membres de la coopérative exploitent une superficie d'environ 80 000 ha. La collecte totale de la coopérative représente environ 200 000 tonnes.

L'activité exercée par l'intermédiaire de la coopérative, coûts de fonctionnement et investissements détenus,



représente environ 120 euros/ha pour les membres. Les membres de la coopérative possèdent conjointement des installations de stockage et de traitement, qui sont les plus grands terminaux céréaliers d'Estonie mis en place par les agriculteurs. Chaque année, la coopérative planifie 12 à 14 sessions de formation à l'intention des membres. Ainsi Kevili a formé les agriculteurs à la culture de la luzerne et a construit une usine de fourrage en 2017.

Simuna Kart Farm et Talukartul (coopérative agricole de pommes de terre)

La coopérative agricole Talukartul est le plus grand producteur de pommes de terre d'Estonie, représentant 25% de la production nationale.

Elle récolte environ 3 000 tonnes de pommes de terre chaque automne et les vend à la fois sur le marché local et à l'exportation vers des destinations en Europe et au-delà.

Le Centre de recherche horticole de Polli où plusieurs experts nous ont donné un aperçu du marché estonien, des cultures et des opportunités d'investissement stratégique en Estonie et de la collaboration sur divers projets.

Le dernier jour de la mobilité, une **conférence** de clôture a été organisée sur le thème "**Relations de confiance dans l'économie et la société : quels sont les avantages des coopératives ?**", au cours de laquelle des représentants d'organisations majeures d'Estonie, du Danemark et de Roumanie ont pris la parole :

- Établir des relations de confiance ;
- Faciliter le développement des coopératives agricoles ;
- Les impressions des jeunes agriculteurs sur les coopératives et leurs attentes.

L'U.N.C.S.V., à travers ce projet, vise à aider les dirigeants des coopératives agricoles membres dans leur travail en contribuant à la promotion des pratiques de bonne gouvernance dans les coopératives agricoles et au développement des compétences des gestionnaires à travers la formation et l'échange de pratiques nouvelles et innovantes et via des approches multidisciplinaires.

La prochaine phase du projet Erasmus+ se déroulera pendant la semaine du 26 novembre au 2 décembre 2023 en France, à Lyon, et sera organisée par La Coopération Agricole ARA.

■ Jean de BALATHIER



Lancement de l'appel à projets PEI* sur l'attractivité du métier d'agriculteur et le renouvellement des générations en AuRA

Cet appel à projets, ouvert dans le cadre de la mesure 16 de la nouvelle programmation FEADER, vise des projets innovants, collaboratifs pluri-partenaires et pluriannuels d'expérimentation, d'étude ou de recherche appliquée en agriculture (ou forêt) associant des producteurs, des structures de recherche, de développement, d'enseignement, et tout autres acteurs impliqués dans la recherche, l'expérimentation et la diffusion des résultats.

L'appel à projet se déroulera en 2 phases :

- Étape 1 : un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : les intentions de projets sont à déposer pour le 31 mars 2023. Cette phase est obligatoire pour accéder à la 2^{ème} étape d'Appel à Projet (AAP) ;
- Étape 2 : dépôt des projets à l'appel à projets (AAP) avant le 30 septembre 2023.

Entre les 2 étapes, les porteurs d'idée/d'intention de projets (étape 1 AMI) seront invités à participer à une journée de co-construction des projets, prévue à ce stade le mardi 2 mai 2023 dans la Loire, afin de favoriser le partage des idées, la mise en réseau des acteurs et la construction de projets d'intérêt régionaux répondant aux besoins des agriculteurs du territoire régional de demain.

L'AMI et l'AAP 2023 sont ciblés sur la thématique de l'attractivité du métier d'agriculteur et du renouvellement des générations sur Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous trouverez toutes les informations sur cet AAP PEI [ici](#)

*PEI : Partenariat Européen pour l'Innovation

DU MOUVEMENT À LA FÉDÉRATION

Hélène DECHAMPS a rejoint le 20 mars le pôle Qualité, Sécurité des aliments et RSE en tant que consultante RSE et Qualité Sécurité des Aliments.

Hélène est diplômée d'un Master II en RSE et d'un Mastère spécialisé en Management de la Qualité, Sécurité Environnement.

Après un premier poste dans l'industrie pharmaceutique (Sanofi) qui l'a amenée à travailler sur la stratégie RSE du groupe, Hélène a pris le chemin de l'international. Ses 2 années d'expatriation à New York lui ont permis d'accompagner les 2 filiales nord-américaines du groupe pharmaceutique (USA, Canada) dans l'application d'une stratégie RSE régionale.

Hélène s'est ensuite orientée vers le conseil aux entreprises en rejoignant un cabinet luxembourgeois chargé d'accompagner les entreprises dans la structuration de leur stratégie de RSE et reporting extra-financier.

De retour en France, Hélène a ensuite occupé des postes de responsable RSE au sein d'entreprises comme les Laboratoires Expanscience (Mustela) et dernièrement La Vie Claire (acteur de la distribution alimentaire spécialisé bio) où elle a passé ses 3 dernières années.

Rattachée à Jean de BALATHIER, elle sera chargée d'accompagner le développement et la promotion de la RSE auprès des coopératives, de contribuer aux travaux collectifs de RSE du réseau LCA et de développer des synergies avec les autres pôles d'activités.

Constitutrice du Pôle Qualité, Sécurité des aliments et RSE mutualisé avec l'ISARA Conseil, Hélène s'attachera principalement au développement de l'offre de service RSE et contribuera aux missions de conseil et de formation en Qualité Sécurité des aliments.

✉ hdechamps@ara.lacoopagri.coop



Evanguelia TSIAPKOLIS, étudiante en marketing et commercialisation de produits de grande consommation à l'iae Lyon, a rejoint l'équipe de la Coopération Agricole ARA le 2 mars pour son stage de fin d'études. Elle sera encadrée par Jean de BALATHIER et interviendra au sein du pôle Gouvernance & Stratégie et du pôle Filières, Transitions et Valorisation.

Son stage s'inscrit dans un premier temps dans le projet ERAMUS+ « Good Practices of Governance of Agricultural Cooperatives » en lien avec la Roumanie, l'Estonie et la Grèce sur la mise en avant des bonnes pratiques de la gouvernance coopérative. Elle réalisera une étude afin de mieux cerner comment sont perçues les coopératives agricoles et quel est leur impact positif sur la société. Dans un second temps, elle poursuivra les projets engagés par le pôle Filières, Transitions et Valorisation, notamment les actions autour de l'élaboration d'un outil de mise en relation des coopératives et des acheteurs en produits régionaux. De façon générale, elle travaillera sur l'image des coopératives agricoles auprès des consommateurs finaux mais aussi des acteurs professionnels.

Dans le cadre de ce stage, elle sera sûrement amenée à s'entretenir avec les coopératives et leurs coopérateurs.

✉ etsiapkolis@ara.lacoopagri.coop

3^{ème}
édition

SOURÇONS LOCAL

Venez vendre et sourcer des produits et ingrédients de votre région !

MERCREDI 31 MAI 2023
INEED Rhône-Alpes (Alixan 26)

En partenariat avec la démarche régionale*
*Programme d'actions soutenu par la Région



Organisé par



Contact : Maeva FERRET
m.ferret@comite-arag.fr

3^{ème} édition de "Sourçons local" le 31 mai à Valence

Vous êtes une entreprise de l'agroalimentaire ou un acteur de la distribution ?

Nous avons conçu exclusivement pour vous une 3^{ème} édition de l'événement **Sourçons Local**

Un salon professionnel dédié à l'approvisionnement local, avec des stands réservés aux entreprises pour faire les RDV pré-organisés, accompagnés d'une dégustation de leurs produits.

Un lieu d'échanges et de rencontre, en partageant un moment de convivialité autour d'un déjeuner composé de produits régionaux.

Rencontrez-vous le mercredi 31 mai 2023 de 9h à 17h à INEED Rhône-Alpes, Centre de Congrès HQE dans la Drôme (26)

Un événement organisé en partenariat avec l'ARIA, La Coopérative Agricole ARA et ARA Gourmand avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Qui participe ?

- **Vendeurs** : Entreprises de transformation (Industrie agroalimentaire, Coopérative, Abattoir) et production (producteur, éleveur, agriculteur) dans le domaine alimentaire ;
- **Acheteurs (Distributeurs)** : Grande distribution, Grossistes RHD, Cash and Carry, sociétés de restauration collective.

Coût d'inscription du stand pour l'entreprise (2 personnes) :

- 250€ HT du 8 mars jusqu'au 5 avril 2023
- 350€ HT à partir du 6 avril 2023

Je m'inscris

Date limite d'inscription le 12 mai 2023.

Comment ça marche ?

- Complétez votre profil
- Une fois les inscriptions confirmées auprès des participants par les organisateurs, vous pouvez planifier la prise de rendez-vous en face à face sur les plages horaires proposées (créneau horaire de votre choix d'une durée de 15 min)
- 2 possibilités de format de RDV : entre des entreprises et entre des entreprises et des acheteurs

Programmation

09h-9h45 : Accueil café et présentation du déroulement de la journée avec mot des organisateurs

09h45-12h15 : RDV pré-organisés sur les stands des entreprises (créneau de 15 min)

12h15-12h45 : Un focus sur l'étude « La consommation de produits locaux : de l'héritage à la richesse productive », réalisée par Emily Mayer, directrice des études à l'institut Circana (anciennement Institut IRI) et Philippe Goetzmann, expert alimentation et distribution de l'agence conseil, publiée en janvier dernier. Présenté par Philippe Goetzmann.

12h45-14h : Cocktail déjeunatoire pour partager un moment convivial en dégustant les produits des entreprises participantes

14h-17h : RDV pré-organisés sur les stands des entreprises (créneau de 15 min)

VOTRE CONTACT : MAEVA FERRET

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand
04 37 23 89 66 / 06 22 17 51 44
m.ferret@comite-arag.fr

Matinales Eau : réservez la date !

La Coopérative Agricole organise ses 2^{èmes} Matinales Alimentaires sur le thème de l'eau le 4 avril prochain : "Les enjeux de l'eau dans les filières agricoles et agroalimentaires".

Olivia TALHOUK aura l'occasion de présenter les résultats de l'étude « Caractérisation des rôles des coopératives dans la gestion durable de l'eau », réalisée dans le cadre de la convention financée par les agences de l'eau RMC et LB en 2022.

+ d'infos et inscription [ici](#)

Les Matinales Alimentaires

Les enjeux de l'eau dans les filières agricoles et agroalimentaires

#Transition
#Compétitivité



4 Avril 2023
9h30 à 12h30 - PARIS 9^{ème}

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE



Accord interbranches sur l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles et des entreprises de conseil en élevage dans les territoires

L'accord interbranches sur l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles et des entreprises de conseil en élevage dans les territoires a été conclu le 24 janvier 2023. Il vise à promouvoir l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles et des entreprises de conseil en élevage dans les territoires par :

- Un renforcement de la mutualisation des fonds de la PEAEC agricole à destination des entreprises de moins de 50 salariés pour améliorer le logement des salariés en zone rurale ;
- La création d'un budget spécifique activités sociales et culturelles dans les entreprises de moins de 50 salariés ;
- Le toilettage et la modernisation de l'accord sur la sécurité de l'emploi en facilitant notamment la mobilité professionnelle ;
- La promotion de la mobilité durable en mettant à disposition des coopératives et de leurs salariés une plateforme numérique destinée à accueillir les pratiques vertueuses et/ou innovantes en la matière, mis en place dans les entreprises afin de les faire connaître ;
- La promotion du mentorat afin de soutenir la réussite éducative des jeunes et accompagner leur insertion professionnelle.

Son entrée en vigueur est prévue à la signature. Néanmoins, plusieurs dispositions nécessitent la mise en place d'outils ou de partenariats qui seront déclinés progressivement au cours de l'année 2023. Les adhérents seront donc informés par des notes spécifiques prochainement.

L'accord est applicable aux coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles, SICA et entreprises relevant des champs d'application des branches suivantes :

- Bétail et viande (IDCC 7001)
- V branches (IDCC 7002)
- Les caves coopératives vinicoles et leurs unions (IDCC 7005)
- Les conserveries coopératives et SICA (IDCC 7003),
- Les coopératives et unions de coopératives agricoles et SICA de fleurs, de fruits et légumes et pommes de terre (IDCC 7006),
- Les coopératives du teillage de lin (IDCC 7007)
- Les Entreprises agricoles de déshydratation (IDCC 7023)
- Les coopératives de sélection et reproduction animales (IDCC 7021)
- Les organismes de contrôle laitier (IDCC 7008)
- Les coopératives agricoles laitières (IDCC 7004) et Les coopératives fruitières fromagères des départements du Doubs, de l'Ain et du Jura (IDCC 8435).

Pour + d'infos, cliquez [ici](#)

**VOUS ENTAMEZ
UNE
DÉMARCHE
RSE ?**

Accompagnement dans votre démarche RSE

Coopératives agricoles & industries agroalimentaire, vous souhaitez entamer une démarche RSE ? Vous ne savez pas par où commencer ? Nos consultantes formatrices expertes en RSE, Hélène DECHAMPS de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et Alexia LAFARGE à l'ISARA Conseil vous accompagnent.

Vous avez la volonté de répondre aux attentes sociétales fortes ? De relever les défis environnementaux à venir ? Tout en améliorant la performance et la compétitivité de votre entreprise ?

Ce n'est pas incompatible, une étude de France Stratégie identifie un gain de 13% de compétitivité pour les entreprises les plus engagées en RSE !

C'est parti ! Nous pouvons vous accompagner sur tout ou partie de votre démarche.

Echangeons sur vos besoins, contactez-nous !

Hélène DECHAMPS hdechamps@ara.lacoopagri.coop
Alexia LAFARGE alafarge@isara.fr



NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER !

- 1** Formation 1 jour sur les fondamentaux de la RSE et les enjeux dans le secteur agroalimentaire
- 2** Diagnostic des pratiques existantes via l'outil ELAN RSE
- 3** Formation de 2 jours sur la méthodologie pour structurer sa démarche à l'aide d'outils
- 4** Accompagnement au déploiement de la démarche *Sur demande*





LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



En présentiel, en distanciel ou en e-learning, vous trouverez forcément la formule qui vous convient le mieux !

Nos formations en 2023

Durée 1 JOUR

Dates à venir

LA RÉVISION 9 DU BRC FOOD

Comprendre les évolutions et maîtriser le nouveau référentiel BRCGS Food version 9.

Durée 1 JOUR

20 JUILLET • Lyon



FOOD DEFENSE

Connaître les risques de malveillance pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse Food Defense.

Durée 3 JOURS

24, 25 MAI & 6 JUIN • Lyon



DEVENEZ UN AUDITEUR INTERNE EFFICACE

Formation terrain des auditeurs avec utilisation de l'outil « Cartes Mentales ».

Durée 1 JOUR

19 JUILLET • Lyon

HACCP

Mettre en place son étude HACCP : au delà d'une exigence réglementaire, un outil de pilotage des risques.

Durée 2 JOURS

13 & 15 JUIN • À distance



ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET RÉGLEMENTATION (dont INCO)

Suivre le règlement INCO et Nutri-Score pour la réalisation de son étiquetage.

Durée 1 JOUR

4 MAI • À distance



FRAUDES ALIMENTAIRES

Connaître les risques de fraudes des filières pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse de vulnérabilité.

Durée 1 JOUR

28 MARS • Lyon

BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE (BPH)

Comprendre et mettre en application les bonnes pratiques d'hygiène, élément clé pour tout atelier au travers d'une pédagogie ludique et innovante..

Durée 1 JOUR

6 JUILLET • À distance



ALLERGÈNES ALIMENTAIRES

Apprendre à les maîtriser depuis la réception des ingrédients jusqu'à la l'expédition du produit fini.

Durée 1 JOUR

5 AVRIL • Lyon

RÉFÉRENT INTERNE GESTION DES NUISIBLES / SANITATION

Former un référent interne à la gestion des nuisibles conformément à l'IFS V7.

Durée 1 JOUR

19 AVRIL • Lyon

15 JUIN • À distance

FOOD SAFETY CULTURE

Comprendre, s'évaluer et concevoir son plan d'actions. Découvrez notre outil d'auto-évaluation Food Safety Culture.

Durée 1 JOUR

26 MAI • Lyon

LES EMBALLAGES ET LE CONTACT ALIMENTAIRE

Un expert vous retranscrit les exigences réglementaires et vous éclaire sur les principes généraux à connaître.

Durée par module 1 JOUR

1^{ER} & 16 JUIN • Lyon

2 modules



MÉTROLOGIE DES DENRÉES PRÉEMBALLÉES ET DES ÉQUIPEMENTS EN IAA

Module 1 : Les basiques

Des réponses pour comprendre et optimiser la gestion de votre parc d'équipements.

Module 2 : Les outils de pilotage

La gestion des contrôles en cours de production et les méthodes associées.

La Coopération Agricole ARA et Isara Conseil vous présentent :



Réalisé avec le soutien financier du DINAI



>>> à découvrir sur www.foodcollab.fr <<<<

Flasher le QR Code pour découvrir nos autres formations :



Mais aussi...

Formez-vous en e-learning !



FORMATION FOOD DEFENSE

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES ACTES DE MALVEILLANCE.

📍 Bénéficiez d'une réduction de 10% sur toutes nos formations en étant membre du Club Audits Croisés*

*Contactez Annie GIACOMETTI pour en savoir plus

✉ agiacometti@ara.lcoopagri.coop ☎ 07 86 94 67 91

Nos consultantes



Hélène DECHAMPS



Alexia LAFARGE



Justine CHEVROL-HAINAUD

Votre contact



Valérie MANN

✉ vmann@isara.fr
☎ 04 27 85 86 63



Ces formations sont accessibles à tous. Inscription facilitée pour tous les adhérents OCAPIAT.

Financement de 100% des coûts pédagogiques par OCAPIAT pour les adhérents de moins de 50 salariés.

Consulter Valérie MANN pour les modalités.

Catalogue disponible : offredeformation.opcalim.org/catalogui/#/home

POINT INFO

partenaires

ALTERNANCE DAY AGRI-AGRO

VetAgro Sup, l'Apecita et Ocapiat organisent « **Alternance Day : Agri-Agro** » le jeudi 11 mai sur le site du Campus agronomique de VetAgro Sup à Lempdes.

Évènement unique à destination des jeunes et des entreprises dans le but de favoriser les études supérieures en alternance, dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, cette journée vise à rassembler les jeunes désireux de suivre une formation supérieure (niveau BTS et ingénieur) en alternance et les recruteurs, pour faciliter la prise de contact. Fruit d'une collaboration entre établissement d'enseignement supérieur et de recherche, organisme d'insertion à l'emploi et opérateur de compétences, l'ambition « Alternance Day : Agri-Agro » est de tisser des relations durables avec le monde socio-économique, d'émerger sur un réseau de professionnels de référence et de devenir un outil d'aide à la recherche d'alternance.

Informations et inscriptions : [ici](#)

Votre contact :

Caroline YANNOVITCH

VETAGRO SUP

Tél : 04 73 98 13 47

caroline.yannovitch@vetagro-sup.fr

LES ETUDES ÉCONOMIQUES DU CRÉDIT AGRICOLE

Ce numéro 30 est consacré à la filière Vins. Les données analysées sont issues des bilans 2021 jusqu'au 31/03/2022. Les analyses et commentaires ont été réalisés par les experts de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Crédit Agricole.



*Cliquez sur l'image
pour ouvrir le document*

CARNET DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

Ludovic CHALVET, président de la nouvelle cave coopérative **LES VIGNERONS DE JALÈS ET CRUZIÈRES**, suite à la fusion de Jalès avec les caves de Cruzières et Brujas-Bressas.

**ALTERNANCE
DAY'
Agri-Agro**

Les rencontres entreprises pour l'alternance dans
l'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire



Jeudi 11 mai

à partir de 13h30



**Campus agronomique
de VetAgro Sup**

Espace Darbonne





Mars

Mer 1^{er}

RDV Laurent Wauquiez au SIA

Jeu 2

RDV VetagroSup au SIA

Ven 3

CB Rhône-Méditerranée

Lun 6

Conférence CRMCCA « Agriculture, alimentation et santé : Mac Lesggy répond à nos questions »

Consultation LOA GT1 #1

Mar 7

Board Foodtech Lyon ARA

Mer 8

Webinaire d'information Sourçons local

Jeu 9

CA CRESS

Journée Eau et agriculture de l'Agence de l'eau RM à Mâcon

Ven 10

CA LCA ARA

GT Grandes cultures bio AURA

13 au 17

Séminaire Erasmus+ en Estonie

Lun 13

GT Ecophyto santé

Copil AP3C

Mer 15

Comité énergie LCA

Jeu 16

CarbonConnect

GT Ma région ses terroirs

Ven 17

Section viande LCA ARA

GT Ma Région ses terroirs

Lun 20

COMECO

Mar 21

Commission bio LCA ARA

Mer 22

Copil Charte emploi OCAPAT

Cofil Grandes Cultures AURA

Jeu 23

Cofil Bovin viande AURA

Ven 24

Comité Vin AURA

Cotec PRID

Lun 27

Réunion OF Certiphyto

CA Terra Isara

Mar 28

Groupe régional de concertation

Nitrates

Journée filière Grandes cultures Bio

Diversification

Copil Cluster Herbe

Jeu 30

Consultation LOA GT1 #2

Ven 31

CA Vegepolys Valley

Avril

Mar 4

Matinales Alimentaires de LCA sur l'eau

Comité Eau LCA

CA Pôle Bio MC

Mer 5

Consultation LOA GT2 #2

CA Laboratoire Agrolabs

Jeu 6

AG Cluster Bio

Cotec PRID

CA Interbev AURA

CA IFRIA

Ven 7

AG LCA ARA

12 & 13

Journées laitières LCA

Ven 14

Consultation LOA GT3 #2

AG JA AURA

CA Association Altitude

Lun 17

Cofil Bovin lait

Ven 21

Conseil surveillance Révision SE

Lun 24

CAF AURA

Mar 25

AG Solaal AURA

Section laitière

Mer 26

Séminaire LCA « Attractivité, emploi, formation »

Jeu 27

GT Méthanisation LCA

Ven 28

CA ARIA

COREAMR Ecophyto

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,
PLUS VOTRE BANQUE
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



CRÉDIT AGRICOLE

MON VITI | 07/03/2023

QUAND LES CAVES COOPÉRATIVES SE LANCENT DANS LES SCIC

Depuis quelques années, des caves coopératives sollicitent le soutien financier de particuliers à travers la création de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC). L'argent ainsi récolté permet aux caves de sécuriser du foncier et de le louer si possible à de nouveaux installés. Elles s'en servent également pour créer des exploitations à part entière.

D'une cave coopérative à l'autre, l'histoire se répète : nombreux sont les adhérents qui partiront à la retraite dans les dix prochaines années, il n'y a pas ou trop peu de repreneurs et de fait des terres viticoles risquent de disparaître faisant baisser les volumes apportés.

Des caves réagissent en créant des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), un statut né en 2001. "L'intérêt que nous avons vu dans la SCIC, c'est qu'elle permet trois choses : réunir du capital social à travers un financement participatif, acheter et gérer du foncier, et elle peut adhérer à la cave en tant qu'exploitante", résume Magali Palomares. La directrice de la cave coopérative héraultaise Les Crus Faugères préside également la scic Mas Olivier Vignoble participatif.

Cette initiative pionnière, créée en 2016, détient aujourd'hui un capital de 942 000 € constitué par 520 sociétaires. La SCIC a ainsi pu acquérir 48 ha de vignes. En plus de dix autres hectares exploités en fermage, Mas Olivier Vignoble participatif est aujourd'hui le deuxième plus gros apporteur de la cave des Crus Faugères.

Un projet qui requiert de l'accompagnement

Tout en étant au service des caves coopératives, les scic viticoles sont des sociétés commerciales à part entière. Leur particularité ? Réunir des personnes d'horizons divers autour d'un "intérêt partagé" et d'une "utilité sociale", qui alimentent le capital en souscrivant des parts sociales, et qui participent aux prises de décision. Vignerons, caves coopératives, Chambres d'agriculture, Safer, mais aussi entreprises du territoire, collectivités ou encore particuliers, peuvent devenir sociétaires d'une scic en achetant une part, d'un montant souvent compris entre 500 et 1000 euros. Ce qui implique, au moment de la création, un travail juridique assez important. Choix des statuts adéquats, définition des collèges de sociétaires et du poids de leur vote, identification de cet "intérêt partagé" et de cette "utilité sociale".

Les coopératives viticoles rencontrées se sont toutes faites accompagner, que ce soit par un cabinet de conseil,

la Coopération agricole, ou l'Union régionale des sociétés coopératives.

"Il n'y a pas de difficultés particulières pour créer une SCIC, mais ça demande beaucoup de temps et d'implication", témoigne Régis Laporte, directeur de la Cave des vigneronnes de Tursan, dont la SCIC Ma Vigne en Tursan lancée en début d'année comptabilise déjà 70 sociétaires et 20 ha de vignes achetées par la SCIC. La présentation du projet aux vigneronnes adhérentes a été une étape cruciale. "Cette démarche réclame de la pédagogie, poursuit le Landais. Il nous a fallu entre un an et demi et deux ans pour que le projet soit accepté. Nous l'avons présenté lors de deux assemblées générales consécutives." D'autres caves indiquent avoir eu besoin de six mois de travail pour créer leur SCIC. Devoir de pédagogie à l'égard des coopérateurs, mais aussi des futurs sociétaires. Le message envoyé à ces derniers doit être à la fois clair, vendeur et régulier pour que la levée de fonds soit un succès et s'inscrive sur le long terme.

Un modèle économique à trouver

Comme toute société commerciale, les SCIC doivent aussi établir un modèle économique et financier afin d'a minima couvrir les frais qu'elles occasionnent. Au lancement, certaines caves coopératives sollicitent leurs salariés. Mais en rythme de croisière, la scic requiert ses propres ressources humaines. Deux personnes sont souvent nécessaires. L'une pour l'animation de la vie coopérative, l'autre pour la gestion du vignoble. Une étude de faisabilité est hautement recommandée. "Un équilibre économique est trouvable si la scic exploite une partie du foncier, et si l'objectif de capital n'est pas trop ambitieux par rapport au fichier client de la cave coopérative", estime Magali Bayle. Cette consultante a accompagné plusieurs caves qui souhaitaient tenter l'expérience. Beaucoup de scic viticoles sont donc des exploitations à part entière, qui apportent leurs raisins à la cave, développent une offre de prestation de services, ou s'ouvrent à l'œnotourisme.

Les opportunités foncières peuvent influencer le choix des activités. "En même temps que la création de la SCIC, nous avons eu la possibilité d'acheter un domaine de 25 ha, retrace Philippe Dry, directeur des Vignerons ardéchois à l'origine de la SCIC Ardèche Vignobles. Aujourd'hui c'est le domaine Terra Noé. Nous en avons fait un outil pédagogique pour montrer comment se pratique une conversion en bio à nos adhérents, ainsi qu'un lieu de réception. Nous louons les bâtiments de ferme, et nous y recevons les sociétaires et le grand public."

Le choix du foncier, une étape stratégique

Créée en 2018, Ardèche Vignobles

possède aujourd'hui 60 ha de vignes, et dispose d'un capital de 2 millions d'euros pour 800 sociétaires. Mais l'argent a beau être disponible, il ne lève pas toutes les barrières à l'acquisition de foncier.

En Ardèche, ce n'est pas la pression foncière qui pose problème, plutôt "le manque de candidats pour vendre leurs terres. Il n'y a pas encore d'engagement spontané des viticulteurs adhérents qui partent à la retraite. C'est un sujet sensible."

Dans le Vaucluse et le Beaujolais, le fonctionnement et les objectifs d'une SCIC viticole ont pu paraître nébuleux aux yeux de certains acteurs, à commencer par la Safer. Ce qui, ajouté aux appétits des autres acheteurs, a freiné les ambitions de Rhonea Vignobles et d'Agamy Vignobles. L'une comme l'autre n'a réalisé qu'à moitié son objectif d'acquérir 100 ha en cinq ans. "L'idée n'est pas d'acheter du foncier à tout prix", justifie Mathieu Subrin, viticulteur et président de la scic Agamy Vignobles. La part entre vignes en production et en restructuration est en effet stratégique. Et il n'est pas toujours aisé de décrocher des terres saines et en bon état. "Si nous ne sommes pas encore à l'équilibre, c'est en partie dû au fait que nous exploitons un vignoble vieillissant dont la restructuration est planifiée sur cinq ans, explique ainsi Marine Benito, responsable de la vie coopérative au sein du groupe Rhonea, dont la scic Rhonea Vignobles est née en 2016. Pour avoir échangé avec d'autres scic, elles sont sur les mêmes temporalités."

Les candidats se font attendre

Les candidats à l'installation sont eux aussi sensibles à la qualité du vignoble. Dans le Beaujolais, les vignes en coteaux, plus difficiles à adapter aux nouvelles méthodes de travail et aux exigences écologiques peuvent dissuader les futurs viticulteurs.

D'où la volonté de Mathieu Subrin de la scic Agamy Vignobles d'acquérir de "belles parcelles faciles à 5 travailler. L'objectif est de moderniser notre vignoble, d'installer des jeunes dans de bonnes conditions. On leur apporte tout : le foncier, les outils, notre expérience". 20% des 46 ha acquis par Agamy Vignobles sont aujourd'hui loués à deux viticulteurs, dont l'un est nouvellement installé. Chez Ardèche Vignobles, dont la cave coopérative consacre un budget d'environ 150 000 € par an à l'aide à l'installation, quatre personnes "parties de zéro" se sont lancées sur des parcelles acquises par la scic. Ici, comme chez Agamy Vignoble, la porte est ouverte à une transmission si les loueurs souhaitent un jour devenir propriétaires.

Pourtant, malgré le foncier acquis et les partenariats noués avec les Points

ENTREMONT ÉLARGIT SON OFFRE AUX FROMAGES AOP EN CUBES

L'entreprise, propriété de la coopérative laitière Sodiaal, va lancer des cubes de cantal et de bleu d'Auvergne AOP. Un moyen de trouver des débouchés pour ses éleveurs.

« Entremont, c'est autrement bon », disait la pub dans les années 1980. L'adage se confirme. Alors que les Français réduisent leurs caddies, pour cause d'inflation, Entremont qui fête ses 75 ans, a réussi à y préserver sa place. Car avec l'emmental, à l'origine de la société, et le comté, l'entreprise d'Annecy, propriété du géant laitier Sodiaal, propose des fromages du quotidien à prix accessibles.

« Ce sont des incontournables dans le réfrigérateur, relève Olivier Athimon, directeur de l'activité fromage de Sodiaal et d'Entremont. En ce moment de pression sur le pouvoir d'achat, notre emmental râpé accompagne très bien les pâtes. »

La raclette en forme.

Résultat, la société, leader sur les pâtes pressées, a vu son chiffre d'affaires progresser de 9 % à 900 millions d'euros l'an dernier. Sa rentabilité et ses volumes sont restés stables. Un bon point, alors que le marché des fromages est en repli de 2,8 % en grande distribution. Sa production atteint 160.000 tonnes par an sur dix sites industriels.

La raclette, lancée dans les années 2000, est son autre référence phare. Depuis le Covid, les ventes ont bondi et restent soutenues. « Une raclette, c'est l'occasion de partager un moment de convivialité avec un petit budget », poursuit le dirigeant. Entremont a investi 20 millions d'euros pour passer de 11.000 à 14.000 tonnes dans son usine de Loudéac en Bretagne.

L'inflation n'a pas freiné les achats. Car l'entreprise bénéficie du fort engouement des consommateurs pour les marques distributeurs (MDD). Ces dernières représentent 47 % de son chiffre d'affaires. Pourtant, Entremont a augmenté ses prix de 25 % en un an (dont une seconde hausse début mars 2023) pour couvrir les charges de ses éleveurs.

Afin de mieux valoriser cette collecte de lait, l'innovation est une priorité. Entremont veut qu'en 2027 25 % de son chiffre d'affaires soit réalisé avec de nouveaux produits (contre 5 % aujourd'hui). En avril, l'entreprise va dans cet esprit lancer une gamme fabriquée à partir des fromages AOP de son propriétaire, un des grands acteurs du secteur.

Des fromages AOP accessibles.

La coopérative Sodiaal a dans ses caves 21 appellations, du roquefort au saint-neactaire, en passant par le Brie de Meaux ou le munster, toutes vendues à la restauration et à la coupe dans la

RÉFÉRENCE AGRO | 17/03/2023

ALEXANDRE RAGUET, DGA DE LIMAGRAIN, « LE CHOIX DU CONSEIL, COHÉRENT AVEC NOS STRATÉGIES FILIÈRES »

Interrogé par Référence agro, Alexandre Raguet, directeur général adjoint de Limagrain, revient sur le choix du conseil de sa coopérative, désormais acté par plusieurs évolutions sur le terrain.

Alexandre Raguet a pris la fonction de directeur général adjoint de Limagrain en septembre 2022 : une création de poste pour repositionner les filières au cœur de la stratégie du groupe. Dans une interview, à retrouver dans son intégralité dans notre mag en ligne dédié aux classements des coopératives et négoxes à paraître jeudi 23 mars, il évoque, pour Référence-agro, les différents projets de la coopérative auvergnate et revient sur le choix du conseil, désormais acté par plusieurs évolutions sur le terrain.

R.A. : Vous êtes, avec Euralis, la seule coopérative à avoir fait le choix du conseil. Il y a un an, votre directeur et votre président émettaient des doutes sur la pertinence de ce choix. Qu'en est-il aujourd'hui ?

A.R. : La mise en œuvre de cette loi fut, il est vrai, dans les premiers temps, assez floue. Chez Limagrain, cela s'est traduit par un élargissement de son offre de conseils. Nous souhaitions savoir ce qu'en pensaient nos adhérents. Alors nous leur avons demandé leur avis, via un questionnaire. Le résultat, dévoilé à l'été dernier, fut très intéressant mais ne nous a pas simplifié la tâche ! Car 51 % des répondants plébiscitaient ce choix pour le conseil, synonyme d'une offre élargie, tandis que 49 % regrettaient de ne plus avoir les services de livraison ou de stockage associés aux produits phytosanitaires.

Nous nous sommes rendu compte que nos adhérents n'attendaient pas d'une coopérative qu'elle soit un fournisseur de phytos mais plutôt qu'elle propose un service de proximité, une logistique

R.A. : Le résultat de ce questionnaire a-t-il fait évoluer votre stratégie ?

A.R. : Oui, tout à fait. Alors qu'en décembre 2021, nous cédions notre activité phyto au négoce Proxiel Agriculture, dont nous sommes restés actionnaires à hauteur de 10 %, nous avons réorganisé certains de nos silos pour leur laisser des locaux de stockage de produits phytosanitaires. Ainsi, nos adhérents ont pu conserver le service de proximité de livraison. La seule différence est que désormais, ce sont des techniciens de chez Proxiel qui les accueillent. Cela concerne au total trois sites.

■ Par Anne GILET

accueil installation transmission des chambres d'agriculture, toutes les caves n'ont pas encore trouvé leurs "pépites". "Ce serait une grave erreur de penser que l'enjeu du renouvellement des générations se résume au foncier", met en garde Fabien Danjoy, directeur du Vigneron savoyard et président de la scic Les Vignes des Alpes. À ses yeux, le problème est plus profond. "Le gros souci c'est le désamour vis-à-vis du métier d'agriculteur et le manque d'attractivité des caves coopératives. Ce sont des grosses machines dont l'intérêt n'est plus compris. Il faut que l'on transforme cet outil commun." Et face à ce défi, la scic fournira peut-être une partie de la solution.

"Ce serait une grave erreur de penser que l'enjeu du renouvellement des générations se résume au foncier" Fabien Danjoy, Vigneron savoyard

■ Par Fanny LAISON

LES MARCHÉS | 20/12/2022

SIA 2023 : SOIGNON CAPITALISE SUR LES NOUVEAUX USAGES DU FROMAGE

La marque de produits laitiers à base de lait de chèvre Soignon veut capitaliser sur les nouveaux usages du fromage, pendant que le marché se maintient malgré la très forte inflation. Après la forte accélération due au Covid, le marché des fromages connaît un niveau plus stable de ses ventes et se montre même résilient face à l'inflation. Sur un an, les hausses de prix de tous fromages confondus a atteint +15 % sur un an.

« Il y a un réarbitrage de la part des consommateurs au niveau des formats. Ils se dirigent vers des formats plus petits, mais on n'observe pas de déconsommation nette, ni de transfert vers la MDD », indique Pauline Landel, chef de produits de Soignon.

La marque d'Agrial veut profiter de cette résilience pour répondre aux nouvelles demandes du marché via ses innovations, capitalisant sur les nouveaux usages du fromage.

« Les fromages à tartiner ont la cote sur le segment de l'apéritif, et les fromages en tranche ou à cuisiner sont en fort développement. Avec notre bûche, nous exerçons beaucoup sur cette dernière catégorie dynamique », détaille Pauline Landel. Soignon, qui « se porte bien », est leader du fromage de chèvre en GMS avec 30,4 % des parts de marché en valeur (+0,5 point sur un an). La marque a terminé des négociations « difficiles » avec ses clients distributeurs, mais a obtenu de quoi « pérenniser l'activité pour les éleveurs en amont de la filière », estime Pauline Landel.

■ Par Valentin RAGOT



grande distribution. Son idée, proposer sous la marque Entremont des cubes de bleu d'Auvergne et de cantal AOP pour accompagner les salades ou servir à l'apéro.

« L'objectif est de désaisonnaliser nos ventes, en allant vers l'été avec les salades, d'ouvrir la marque à de nouveaux fromages et de démocratiser nos AOP, notamment auprès des jeunes », précise Olivier Athimon. Ces pots recyclables (120 grammes) seront proposés autour de 2,60 euros.

Car pluschers, les fromages d'appellation d'origine contrôlée ont des problèmes de débouchés. Dans les enseignes, le rayon à la coupe est en recul, tandis que les achats en libre-service, là où les AOP sont peu présentes, progressent. La restauration hors foyer a réduit ses commandes. Avec cette nouvelle référence, Sodiala devrait mieux écouler sa collecte du lait AOP (60.000 tonnes par an).

« L'objectif est que l'innovation représente 10 % de notre marge en 2025 », poursuit le directeur général d'Entremont. La découpe et la mise en pot seront faites dans l'usine de Sodiala à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), où les fromages d'appellation d'origine protégée terminent leur affinage.

■ Par Dominique CHAUPUIS



CIRCUITS CULTURE | 27/03/2023

RÉDUCTION DES GES : EUREA INVESTIT POUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Eurea accélère ses efforts de sobriété avec la crise énergétique. Le groupe coopératif d'Auvergne-Rhône-Alpes agit sur tous les plans. Du carburant aux jardineries en passant par les usines, les économies d'énergie sont possibles, à condition d'investir en premier lieu et de s'engager.

« Nous avons formalisé notre démarche RSE en 2020-2021. Nous avons déjà un plan d'actions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et donc, les consommations d'énergie, car les deux sont liés. Mais avec la conjoncture de tension sur les énergies, nous avons accéléré son application », résume Maxime Robineau, responsable RSE, gestion de projets et énergie chez Eurea.

Maintenance efficace

Pour Eurea, les premiers postes de consommation énergétique sont liés au carburant (gasoil), avec une quarantaine de poids lourds et une flotte de 160 véhicules légers détenus en propre par la filiale Eurea distribution. L'électricité est surtout consommée par le moulin (minoterie Dupuy-Couturier), tandis que le gaz naturel est utilisé par les usines d'alimentation du bétail. Ce dernier alimente les chaudières pour chauffer l'eau et produire la vapeur d'eau nécessaire dans leurs process.

C'est d'ailleurs sur ce point qu'un investissement a été réalisé en juin 2022 avec le changement de la chaudière de l'usine d'aliments du bétail à Feurs (42). Objectif: augmenter l'efficacité énergétique. « Réduire les consommations d'énergie est difficile dans les usines, car cette consommation est très liée à l'activité, indique Maxime Robineau. Les économies passent plutôt par une révision et une maintenance efficace des process. Par exemple, bien surveiller tous les circuits d'air comprimé, pour réparer les fuites rapidement. »

Sobriété dans les bureaux

Les leviers sont plus évidents dans les bâtiments tertiaires. Dans les bureaux, par exemple, la consigne de chauffage a été fixée à 19 °C maximum, la climatisation réduite. Pour les jardineries, différentes plages de températures acceptables, zones par zones, ont été définies pour que les plantes, les animaux, les salariés et les clients se sentent bien.

L'efficacité a aussi été améliorée avec un renouvellement du parc d'éclairage (relamping) dans tous les magasins il y a un an. Une opération « loin d'être anecdotique, puisque nous avons économisé 10 % sur la consommation des magasins », souligne l'ingénieur. En parallèle, des accords ont été passés avec les fournisseurs d'énergie. Eurea a signé dès janvier 2022 un protocole avec RTE: l'entreprise est volontaire pour que son approvisionnement électrique soit prioritairement réduit à 80 % en cas de demande trop forte sur le réseau.

En pratique, cela passe par un arrêt de toute activité pendant 2 à 4 heures pour une usine, par exemple. Des simulations ont déjà eu lieu pour étudier une organisation en cas de nécessité. Enfin, le gaz naturel a été remplacé par du propane sur une partie des utilisations, ce qui « libère » du gaz naturel pour d'autres qui en auraient plus besoin.

■ Par Irène Aubert

RIA | 24/03/2023

SÉBASTIEN CHAUFFAUT (LIMAGRAIN) : « 2023 VA ÊTRE UNE ANNÉE À HAUT RISQUE »

Sébastien Chauffaut, directeur général de Limagrain, dévoilera prochainement son plan stratégique pour développer le groupe jusqu'en 2030. Son ambition est de poursuivre la croissance interne et externe et de saturer les usines, notamment de la division Jacquet Brossard, en pertes sur le dernier exercice. Interview.

RIA : Comment a évolué l'activité du groupe durant votre première année à sa tête ?

Sébastien Chauffaut : La semence représente les trois quarts de l'activité du groupe, avec 800 millions d'euros de chiffre d'affaires en grandes cultures et 700 millions d'euros en potagères. La division Jacquet Brossard pèse 310 millions, celle de Limagrain Ingrédients 180 millions et celle la coopérative 230 millions. Au total, selon les normes IFRS, l'activité globale du groupe a atteint 2,1 milliards d'euros au 30 juin 2022, en progression de 5%, auxquels il faut ajouter 700 millions d'euros issus de participations et sociétés communes. Le résultat net, à 82 M€, a diminué de 9 M€, dont un impact négatif de 13 M€ pour Jacquet Brossard.

RIA : Quels sont vos priorités stratégiques pour Limagrain ?

S. C. : Nous avons travaillé sur un plan stratégique 2030 qui sera dévoilé dans le courant de l'année. Notre ambition est de marier intelligemment croissance interne et croissance externe avec des partenariats ou des acquisitions, comme ce fut le cas par le passé, avec Jacquet en 1995 et Brossard en 2012. Le tout, pour stimuler les revenus de nos 1 300 agriculteurs adhérents. Notre rentabilité est satisfaisante, à défaut d'être incroyable. Nous pouvons faire mieux. Le développement, c'est la clé. Nous allons continuer d'investir massivement. Nous avons augmenté de 80 millions d'euros nos dépenses dans la recherche et développement par an depuis six ans, pour un total de 16,5 % du chiffre d'affaires. Nous investissons aussi, tous les ans, une centaine de millions d'euros dans nos outils industriels. Notre nouveau moulin, de 110 000 tonnes de capacité annuelle à Saint-Ignat (Puy-de-Dôme), bénéficiera d'ici deux ans d'une extension de 20 000 t supplémentaires.

RIA : Quelles sont les conséquences de la hausse des coûts pour le groupe ?

S. C. : Les coûts énergétiques devraient progresser de 14 millions

d'euros, dont 5 millions d'euros pour Jacquet Brossard. Cela représente un triplement de nos dépenses. Le coût de l'énergie impacte aussi l'irrigation. S'ajoutent à cela les problèmes d'accès à l'eau et l'augmentation des coûts des intrants : 2023 est une année à haut risque. Nous allons investir dans de nouveaux équipements, moins énergivores et durables. Nous avons un projet de chaudière biomasse à partir de rafles de maïs, à Saint-Mathurin-sur-Loire (Maine-et-Loire).

RIA : Comment expliquez-vous les difficultés de Jacquet Brossard ?

S. C. : Les produits de Jacquet et Brossard sont toujours plébiscités par les consommateurs. Nous avons besoin de saturer nos usines car nous sommes sur des métiers de centimiers. Depuis dix ans, nos marges se sont beaucoup tendues, du fait des négociations avec la distribution. En 2022, il a été très difficile de s'accorder sur l'application d'Egalim 2. Il a fallu en permanence revenir à la table des négociations avec des distributeurs qui cherchaient à gagner du temps. Il y a un déni global de la distribution sur les coûts énergétiques des industriels.

Les enseignes ne veulent que le prix le plus bas possible, quitte à nier les réalités économiques. À l'étranger, Jacquet Brossard s'est retiré du Brésil, en 2019. Nous n'avons pas réussi. Il est difficile de s'adapter à des goûts locaux différents des nôtres. Notre stratégie est aujourd'hui d'utiliser nos outils industriels en France, y compris pour alimenter le développement européen.

RIA : Dans l'activité semencière, quelles sont les priorités techniques de recherche ?

S. C. : Nous sommes le 4e semencier mondial, le 6e en grandes cultures et le 1er sur les potagères, devant Bayer. L'adaptation des semences aux climats et aux territoires et le renforcement de la tolérance à la sécheresse font partie de nos axes de recherche prioritaires. Nous mettons aussi au point des variétés résistantes aux maladies et aux insectes, pour répondre à la suppression de nombreux produits. Pour que l'agriculture européenne reste compétitive, la recherche semencière doit pouvoir disposer de nouveaux outils, comme les NBT (NDLR : New Breeding Technologies), pour développer plus vite de nouvelles variétés. Si l'Europe se prive des NBT, il n'y aura plus de céréaliers en Europe dans 20 ans. Nous dépendons entièrement des importations des États-Unis et du Brésil.

RIA : Comment évolue l'activité ingrédients de Limagrain ?

S. C. : Nous avons de grandes ambitions dans le domaine du clean label. L'activité est en croissance constante depuis 15 ans. Notre chiffre d'affaires est passé de 150 à 180 millions d'euros en un an. Nous sommes numéro 1 des

farines fonctionnelles en Europe. Nous travaillons sur les fibres pour faciliter le transit intestinal. De plus en plus de grands groupes industriels nous sollicitent. Nous avons remporté le prix Innovation Santé lors du dernier salon FIE pour notre farine de blé LifyWheat, riche en fibres.

RIA : Pourquoi avez-vous arrêté la production de légumineuses que vous aviez lancée en 2020 ?

S. C. : Sur le papier, les légumineuses sont formidables, mais au champ, c'est plus compliqué. Nous sommes sur une productivité très faible et des valorisations réduites. La recherche variétale est une nécessité, or il n'y a pas de protection intellectuelle dans le domaine. Personne ne veut donc investir. Nous avons acquis la société Nutrinat en 2020, mais nos produits aux légumineuses étaient substantiellement chers. Le consommateur reste avant tout préoccupé par le prix. Nous avons préféré suspendre cette activité, tant que nous n'aurons pas réussi au champ.

■ Propos recueillis par Adrien CAHUZAC

RÉFÉRENCE AGRO | 27/03/2023

ALTITUDE GARDE LE CAP SUR SA STRATÉGIE DE VIANDE PREMIUM

L'assemblée générale d'Altitude s'est déroulée le 23 mars, à Arpajon-sur-Cère (Cantal). 250 adhérents ont participé à ce moment d'échanges. Pour Référence agro, Stéphane Coyas, directeur général, fait le point sur la situation de la coopérative.

« Nous avons fait face à beaucoup de vents contraires, après les deux années qui ont suivi la crise sanitaire », soupire Stéphane Coyas, directeur général d'Altitude. La coopérative du Massif Central, dont l'activité porte principalement sur l'élevage, a subi de plein fouet la hausse des matières premières.

Les prix de la viande et du lait en hausse

« Malgré la hausse des charges, les marchés ont quand même été positifs pour nos adhérents : sur le lait, nous avons constaté des augmentations de prix jamais vues, de l'ordre de 20% en 2022. Le marché du porc a connu, lui aussi, une envolée du cadran, inédite : de 1,35 €/kg, le prix est passé à 2,3€/kg. » Les AOP ont malheureusement moins suivi, avec seulement une hausse de 10 % du prix. L'activité génétique est, quant à elle, en baisse. Alors qu'en 2020/2021, Altitude était l'un des seuls opérateurs du marché de la génétique à avoir conservé une activité en hausse, de 2 à 3%, elle subit, pour l'exercice 2021/22, une baisse de -6%.

Côté cultures, la coopérative enregistre une récolte 2021 positive, avec des

volumes élevés : 26 Mt ont été collectées. « Cette année, notre rôle a été de tamponner les hausses des prix de l'alimentation animale. Nous n'avons pas fait passer toutes nos augmentations de charges, pour proposer le meilleur service possible aux adhérents. Pour ce faire, nous avons pu nous appuyer sur les stocks importants que nous avons dans nos silos », précise Stéphane Coyas.

Des investissements pour la transformation

En 2023, la coopérative aura terminé de payer pour des investissements de modernisation de ses outils de transformation. « Il s'agit d'une nouvelle salle de découpe, au sein de notre abattoir, qui nous permettra de faire du piécé (de la découpe en petit conditionnement, ndlr) et de l'emballage en skin (mise sous vide qui améliore la conservation des aliments en limitant les besoins de conservateurs, ndlr). L'objectif est de répondre aux attentes des consommateurs, de capter de la valeur. » L'investissement, d'un montant de 4,3 M€, est pris en charge à hauteur de 40% par le plan de relance.

Autre projet, le développement d'une politique d'innovation, avec de nouvelles pratiques culturales et de productions qualitatives. « Nous développons une filière herbage vert, avec des bêtes nourries à l'herbe, indique Stéphane Coyas. Ce projet a été lancé par le pôle innovation, opérationnel depuis 2021. Les premiers résultats sont positifs, en goût et en gras, mais il nous faut 18 à 24 mois d'historique pour être sûrs de faire les bons choix. »

Moins de décapitalisation que dans d'autres régions

Les adhérents sont aussi accompagnés dans le développement durable avec notamment des diagnostics de bilan carbone. « Sur 40 élevages porcins, 25 sont qualifiés en HVE, dont 21 en niveau 3 », pointe le directeur général. Une politique de qualité, à laquelle tient Altitude. « Nous sommes un petit groupe, rappelle Stéphane Coyas. Nous n'allons pas nous comparer à Bigard ou à de grosses coopératives d'élevage. Notre stratégie, c'est le premium. Tant que nous payons bien nos adhérents, le risque de décapitalisation est moins prégnant que dans d'autres régions. »

■ Par Elena BLUM

